

**ASSOCIATIONS,
GROUPES et C.E.
Privatisation de l'étang
à la journée**

Vous pouvez facilement privatiser l'étang pour une journée, pour un budget raisonnable : à partir de 28€ par pêcheur pour la journée à la belle saison (15 pêcheurs minimum), et 22€ par pêcheur hors saison (10 pêcheurs minimum).

Pour plus de renseignements, les tarifs et les réservations, consultez notre site internet www.pisciculture.fr, ou contactez-nous au **01.34.76.30.04**, ou par mail info@pisciculture.fr

Les réservations doivent être prises au minimum 2 semaines à l'avance, et l'étang n'est pas loué en août.



**PÊCHE EN BASSIN
POUR LES ENFANTS
Matériel fourni !**

Nous vous proposons, toute l'année, une pêche à la truite pour les enfants. Nous fournissons gratuitement les cannes et les appâts.

Vous pêcherez les truites dont vous avez besoin (petites ou grosses au choix), et nous nous chargerons de vous les nettoyer. Nous vous donnerons une fiche recette, et il ne vous restera plus qu'à cuisiner vos poissons !

**Tarif : 15,50 € le kilo de truites pêchées,
tout compris (matériel et préparation inclus).**

Cette formule est ouverte en même temps que la boutique du terroir et l'écomusée :

**Tous les jours de 9h00 à 12h30
et de 14h00 à 18h30,
Fermé les
dimanches après-midi et les lundis.**

Infos complémentaires au 01.34.76.30.04

AU MAGASIN DE LA PISCICULTURE
VOUS TROUVEREZ AUSSI :
Les poissons fumés "maison" dans nos fours
à bois (truites, saumons).
Terrines et rillettes de poissons maison,
œufs de truite, produits régionaux, etc.
Boissons Fraîches, cidre et sélection de vins

Saison 2026

**TARIFS ET
INFORMATIONS
Pour venir pêcher**



01.34.76.30.04

www.pisciculture.fr

**A 5 km au sud de Mantes-la-Jolie,
Entre Mantes et Septeuil**

**Pisciculture de Villette
78930 VILLETTE**

RCS 402248991 / Agrément R780002

ETANG DE PÊCHE

de la Pisciculture de Vilette

**PÊCHE
SANS PERMIS !**

L'étang est ouvert de mi-mars à octobre (dates fixées annuellement).

ETANG OUVERT DU MARDI AU DIMANCHE, FERME LE LUNDI.

Toutefois informez-vous car l'étang est souvent loué par des groupes, en particulier les week-ends.

Pour connaître à l'avance le planning de ces réservations vous pouvez nous téléphoner de 9h00 à 18h00 au **01.34.76.30.04**, ou consulter le planning sur le site internet www.pisciculture.fr rubrique « pêche en étang ».

- L'étang ouvre à **7h30** et ferme à **18h30**.

- Les horaires des demi-journées sont : de 7h30 à 13h00 et de 12h00 à 18h30

- Les tickets et les truites sont distribués vers 8h30 et 14h15.

Attention : si vous arrivez après notre passage, vous devez passer prévenir le magasin ou le gardien.

- Le ticket est familial, vous payez en fonction du nombre de cannes utilisées pour vous et votre famille.

- Nous déversons devant vous **TROIS truites PAR CANNE chaque demi-journée (soit 800 à 900gr) + tous les jours des bonus de grosses truites saumonées, saumons de fontaine et truites farios....**

>>> Bonne pêche assurée !

- Il n'y a pas de limitation de prises !

POUR VOTRE PLAISIR ET VOTRE SECURITE, NOUS INTERDISONS :

- Les jeunes pêcheurs de moins de 14 ans sans accompagnateur.

- La pêche à la traîne, donc les appâts mobiles (twist, cuillère, palette...),

- La pêche à la mouche (nous consulter).

- L'amorçage.

- Les animaux non attachés, (en particulier les chiens), et les radios.

MERCI DE CONSULTER LE REGLEMENT AFFICHE DANS L'ABRI.

TARIFS TICKET FAMILIAL	1 canne	2 cannes	Au-delà, par canne supplémentaire :
Demi-journée	13,50 €	24 €	12 €
Journée	24 €	36 €	18 €



Depuis 1896, la
Pisciculture de Vilette
élève ses poissons dans le
plus grand respect des traditions...

Notre élevage artisanal vous garantit :

✓ *Un calibrage manuel et un nourrissage à base d'aliments contrôlés et garantis sans médicaments ni OGM,*

✓ *Des poissons de qualité qui prennent le temps de grandir et de nager, tout en étant soumis à un contrôle sanitaire stricte.*

Nous vous invitons à venir vous promener entre nos bassins d'élevage. Vous y découvrirez de nombreuses espèces de poissons, destinées à la pêche, à la consommation ou encore à l'ornement.



Notre étang est un lieu de pêche aménagé au mieux pour les pêcheurs. Ce n'est donc pas une aire de pique-nique... nous demandons donc aux pêcheurs de limiter le nombre d'accompagnants « non pêcheurs » de façon à ce que le calme et le plaisir de pêcher soient respectés !

Une règle simple :

1 pêcheur = 1 accompagnant non pêcheur + les enfants calmes.